



Coalition
des femmes
de l'Alberta

GUIDE DES DROITS ET RESSOURCES POUR LES FEMMES EN ALBERTA



EN PARTENARIAT AVEC



Association des
juristes d'expression française
de l'Alberta

FINANCÉ PAR



SOMMAIRE

Introduction	2
1. Accès à la justice et information juridique	3
2. Protection contre la discrimination	5
3. Droits en matière de soins de santé	7
4. Protection contre la violence et sécurité personnelle	9
5. Demander de l'aide	11
6. Droits au travail et normes d'emploi	13
7. Droits en immigration et soutien aux nouvelles arrivées	15
8. Droits parentaux	17
9. Droit à l'éducation de tes enfants	19
10. Droit à un logement sûr et sain	21
N'oublie pas	24
Contacts utiles	26
Ressources spécialisées	27

Introduction

Ce guide est conçu pour offrir des **informations générales** sur les droits et les ressources disponibles pour les femmes francophones en Alberta. Il vise à aider à mieux comprendre certaines situations juridiques ou sociales et à **identifier des services** pouvant offrir du soutien.

Les ressources présentées dans ce guide comprennent des **services provinciaux** ainsi que quelques exemples de **ressources locales en Alberta**. Le **211** peut également aider à trouver des services adaptés à la région.

Ce projet est réalisé par la **Coalition des femmes de l'Alberta** en collaboration avec **l'Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA)**, afin de soutenir l'exactitude de l'information juridique présentée et de renforcer l'accès à des ressources francophones en Alberta.

Le contenu de ce guide est fourni à titre **informatif uniquement** et ne constitue pas un avis juridique professionnel.



1. ACCÈS À LA JUSTICE ET INFORMATION JURIDIQUE

Est-ce qu'il t'est déjà arrivé de vivre une situation difficile en famille, pour ton logement, ton travail ou ton statut en immigration, sans savoir quoi faire ni vers qui te tourner ?

Quand on traverse une situation compliquée, il est normal de se sentir perdue ou dépassée. Tu peux aussi avoir peur de faire une erreur ou ne pas savoir quelles démarches entreprendre.

Même si tu ne veux pas aller en cour, obtenir de l'information juridique peut t'aider à mieux comprendre tes droits, connaître tes options et te sentir un peu plus outillée face à la situation.



TES DROITS

- Tu as le droit d'obtenir de l'information juridique claire et accessible.
- Tu peux être admissible à une aide juridique selon ta situation financière et le type de dossier.
- Tu as le droit de poser des questions juridiques sans être obligée d'aller en cour.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.



SITUATIONS POSSIBLES

- Difficultés à comprendre un document ou une procédure.
- Incertitude sur les démarches possibles.
- Besoin d'un avis avant de prendre une décision importante.
- Crainte du coût des services juridiques.



QUE FAIRE

- Noter les éléments importants (dates, documents, communications).
- Préparer quelques questions avant une consultation.
- Demander une première orientation auprès d'un organisme juridique.
- Vérifier les services disponibles en français lorsque possible.



RESSOURCES

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.

- **Legal Aid Alberta**

Peut offrir information, conseils et, dans certaines situations, représentation ou soutien pour l'auto-représentation (selon l'admissibilité).

- **Edmonton Community Legal Centre (ECLC)**

Peut offrir des services juridiques gratuits aux personnes d'Edmonton et du nord de l'Alberta. Donne accès à de l'information et des conseils sur plusieurs domaines, dont le droit de la famille, le logement, l'emploi et l'immigration.





2. PROTECTION CONTRE LA DISCRIMINATION

As-tu déjà eu l'impression d'être traitée différemment ou injustement à cause de ton origine, de ta couleur de peau, de ton accent, de ton nom, de ta religion ou autre ?

Vivre une situation de discrimination peut être blessant, frustrant ou isolant, surtout lorsque tu ne sais pas quels sont tes droits ou les recours possibles.

Que ce soit au travail, pour trouver un logement ou accéder à certains services, sache que certaines protections existent en Alberta pour t'aider et te protéger contre différentes formes de discrimination.



TES DROITS

- Tu as droit à la protection contre la discrimination selon les motifs prévus par la loi.
- Tu as droit à un traitement respectueux et à la dignité.
- Tu as droit à un accès équitable aux services et aux opportunités.
- Tu as droit à la confidentialité concernant tes renseignements personnels.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.



SITUATIONS POSSIBLES

- Refus d'emploi, de logement ou de service pour une raison injuste.
- Harcèlement ou commentaires discriminatoires.

- Absence d'accommodements raisonnables en cas de handicap ou en raison de ton identité.
- Traitement différent lié au genre, à l'origine ou à la religion.



QUE FAIRE

- Noter les faits et conserver les preuves.
- Demander une clarification écrite si possible.
- Chercher de l'information sur les recours possibles et les délais applicables.
- Déposer une plainte si la situation relève de la discrimination.
- Contacter un organisme spécialisé pour obtenir de l'information ou du soutien.



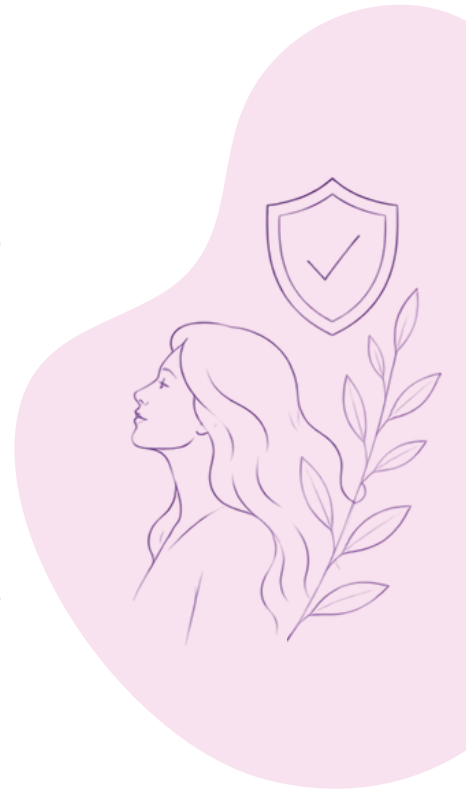
RESSOURCES

- **Alberta Human Rights Commission**

Peut informer sur les motifs protégés, recevoir certaines plaintes et expliquer le processus.

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.





3. DROITS EN MATIÈRE DE SOINS DE SANTÉ

T'est-il déjà arrivé de ne pas bien comprendre un diagnostic, un traitement ou une décision concernant ta santé ?

Lorsque tu es malade, stressée ou inquiète, il peut être difficile de poser des questions ou de comprendre toute l'information qu'on te donne.

Pourtant, tu as le droit d'obtenir des explications claires et de participer aux décisions concernant tes soins. Mieux connaître tes droits peut t'aider à te sentir plus en confiance et mieux accompagnée.



TES DROITS

- Tu as le droit de recevoir de l'information compréhensible sur tes soins.
- Tu as le droit de consentir librement à un traitement ou de le refuser, selon la loi.
- Tu peux demander un deuxième avis médical.
- Tu as le droit à la confidentialité de tes renseignements de santé.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.



SITUATIONS POSSIBLES

- Difficulté à comprendre un diagnostic ou des explications médicales.
- Pression à accepter un traitement sans explications claires.

- Manque d'information sur les risques ou les options.
- Barrières linguistiques ou culturelles.
- Inquiétudes concernant la confidentialité.



QUE FAIRE

- Poser des questions et demander des explications claires.
- Demander des explications sur les options de traitement et les risques.
- Prendre le temps de réfléchir avant de prendre une décision.
- Demander un interprète ou des services en français si nécessaire.
- Demander un deuxième avis en cas de doutes.



RESSOURCES

Health Link (811)

Peut fournir de l'information médicale générale et orienter vers les services appropriés.

Alberta Health Services (AHS)

Offre des soins de santé et des services en français dans certaines régions de l'Alberta. Se renseigner auprès de l'établissement local.

Centre albertain d'information juridique

Peut fournir de l'information juridique en français sur les droits en matière de santé et orienter vers les ressources appropriées.





4. PROTECTION CONTRE LA VIOLENCE ET SÉCURITÉ PERSONNELLE

Vis-tu une situation de violence, de menaces ou d'insécurité dans ta vie ou dans ta relation ?

Personne ne devrait vivre la violence, sous aucune forme.

En Alberta, tu as des droits et il existe des services pour t'aider, te protéger et te soutenir.

Tu n'es pas seule.



TES DROITS

- Tu as le droit de vivre sans violence, ni peur.
- Tu as le droit à la sécurité, à la protection et au respect.
- Tu peux demander une ordonnance de protection.
- Tu as le droit à de l'aide, du soutien et à des services confidentiels.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.



SITUATIONS POSSIBLES

- Violence physique, psychologique, sexuelle ou financière.
- Menaces, intimidation ou harcèlement.
- Contrôle excessif ou isolement.
- Craintes pour ta sécurité ou celle de tes enfants.
- Besoin de quitter rapidement une situation dangereuse.



QUE FAIRE

- Si tu es en danger immédiat, appelle le 911.
- Parler à une personne de confiance.
- Contacter un service d'aide spécialisé pour femmes.
- Connaître tes options légales et les ressources disponibles.
- Garder des documents importants et un plan de sécurité si possible.



RESSOURCES

- **Alberta Domestic Violence Helpline**

Soutien, information et référence 24/7 en plusieurs langues.

- **Maisons d'hébergement pour femmes**

Offrent un hébergement sécuritaire et du soutien.

- **Services de police**

Peuvent t'aider si tu vis une situation de violence ou si tu crains d'être maltraitée.

Appelle le 911 en cas d'urgence.

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.





5. DEMANDER DE L'AIDE

Il n'est pas toujours facile de demander de l'aide, surtout quand on ne sait pas à qui se fier ou par où commencer.

Tu n'es pas seule. Il existe des ressources et des personnes prêtes à t'écouter, à t'informer et à t'accompagner, confidentiellement et sans jugement.

Demander de l'aide est un geste courageux. Tu as le droit d'être soutenue et respectée.



TES DROITS

- Tu as le droit d'être écoutée et crue.
- Tu peux demander de l'aide en toute confidentialité.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.
- Tu as le droit à ton intégrité, à ta sécurité et à ton bien-être.



SITUATIONS POSSIBLES

- Situation de violence ou de harcèlement.
- Difficultés émotionnelles ou stress.
- Besoin d'information sur tes droits.
- Sentiment d'isolement ou d'insécurité.



QUE FAIRE

- Parler à une personne de confiance.
- Contacter une ressource pour obtenir de l'information ou du soutien.
- Prendre soin de ta sécurité en priorité.
- Conserver les informations importantes.



RESSOURCES

- **Alberta 211**

Peut orienter vers des services d'aide et de soutien dans ta communauté.

- **Ligne d'aide 24/7 pour les femmes**

Peut offrir écoute, information et référence en toute confidentialité.

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.

- **Cliniques juridiques communautaires**

Peuvent offrir de l'information juridique gratuite et de l'orientation.





6. DROITS AU TRAVAIL ET NORMES D'EMPLOI

T'est-il déjà arrivé de te sentir traitée injustement dans ton emploi, sans trop savoir si la situation est normale ou non ?

Tu peux parfois hésiter à poser des questions ou à demander de l'aide par peur des conséquences ou parce que tu as besoin de garder ton emploi. Qu'il s'agisse de pauses, de congés, de harcèlement, de discrimination ou de conditions de travail difficiles, tu as des droits. Les connaître peut t'aider à mieux comprendre la situation et à savoir vers qui te tourner au besoin.



TES DROITS

- Tu as droit à un salaire conforme aux normes d'emploi applicables.
- Tu as droit à un salaire égal pour un travail similaire.
- Tu as droit à des pauses, des congés, y compris des congés de maternité et parentaux sans risque de licenciement.
- Tu as le droit de travailler dans un milieu respectueux et sécuritaire, exempt de discrimination, de violence et de harcèlement.



SITUATIONS POSSIBLES

- Salaire impayé ou retenues injustifiées.
- Refus de congés légaux.
- Harcèlement ou discrimination au travail.
- Conditions dangereuses.



QUE FAIRE

- Conserver des preuves (contrat, horaires, messages, talons de paie, etc.).
- Chercher de l'information sur les normes applicables.
- Demander une clarification écrite si possible.
- Contacter l'organisme approprié pour obtenir de l'information ou du soutien.



RESSOURCES

- **Employment Standards Alberta**

Peut informer sur les normes d'emploi (salaires, congés, heures de travail, congédiement, etc.) et recevoir certaines plaintes liées aux droits des employés.

- **Alberta Human Rights Commission**

Peut intervenir pour des situations de discrimination ou de harcèlement.

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.

- **Cliniques juridiques communautaires**

Peuvent offrir de l'information juridique gratuite et l'orientation.





7. DROITS EN IMMIGRATION ET SOUTIEN AUX PERSONNES NOUVELLEMENT ARRIVÉES

Arriver dans un nouveau pays peut être stressant et parfois déstabilisant. Tu peux avoir l'impression qu'il y a beaucoup de documents, de règles et de démarches à comprendre en peu de temps.

As-tu déjà eu de la difficulté à comprendre des formulaires, des documents d'immigration ou certaines démarches importantes ?

Lorsque tu ne connais pas encore bien le système, il peut être difficile de savoir à qui faire confiance ou quelles décisions prendre. Avoir accès à une information fiable peut t'aider à mieux comprendre tes droits et à éviter certaines erreurs.



TES DROITS

- Tu as droit d'être traitée avec dignité et respect.
- Tu es protégée contre certaines formes d'exploitation selon la loi.
- Tu peux demander de l'information pour comprendre ta situation juridique.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.



SITUATIONS POSSIBLES

- Documents difficiles à comprendre.
- Pression à signer un contrat rapidement.
- Problèmes d'emploi ou de logement.
- Peur de demander de l'aide.



QUE FAIRE

- Faire vérifier les documents importants avant de signer.
- Demander une orientation vers des ressources fiables.
- Conserver des copies des documents et communications importantes.
- Obtenir un avis juridique si la situation est complexe.



RESSOURCES

- **Alberta 211**

Peut orienter vers des services d'accueil et d'intégration.

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.

- **Legal Aid Alberta**

Peut aider dans certaines situations juridiques selon l'admissibilité.

- **Francophonie Canadienne Plurielle (FRAP)**

Peut offrir de l'accompagnement, de l'information et orienter vers des ressources et services adaptés en français.





8. DROITS PARENTAUX

Est-ce que tu connais bien tes droits et responsabilités lorsque tu dois prendre des décisions importantes pour tes enfants en cas de divorce ou de séparation ?

Les questions liées aux enfants en cas de divorce ou de séparation, notamment celles concernant le plan parental, la pension alimentaire, la sécurité ou le bien-être de l'enfant, peuvent être difficiles à vivre, surtout lorsqu'il y a des tensions ou beaucoup d'émotions.

Tu peux parfois te sentir dépassée ou ne pas savoir quelles démarches entreprendre. Mieux comprendre tes droits et les ressources disponibles peut t'aider à prendre des décisions éclairées dans l'intérêt de ton enfant.



TES DROITS

- Tu peux obtenir de l'information sur les responsabilités parentales et les démarches possibles.
- Tu peux demander du soutien pour comprendre tes options en cas de séparation.
- Les décisions concernant les enfants doivent viser leur intérêt supérieur selon la loi.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.



SITUATIONS POSSIBLES

- Conflit concernant la garde ou les responsabilités parentales.

- Difficultés à comprendre tes droits parentaux.
- Besoin de soutien pour protéger ton enfant.



QUE FAIRE

- Obtenir de l'information avant de signer une entente.
- Documenter les faits importants concernant l'entente.
- S'assurer de respecter l'intérêt de l'enfant.
- Chercher du soutien en cas de conflit ou d'inquiétude concernant un enfant.
- Obtenir un avis juridique si la situation implique des risques ou de la violence.



RESSOURCES

- **Family Justice services**

Fournir de l'information, de la médiation familiale et du soutien concernant certaines questions liées aux responsabilités parentales.

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information dans le cadre de la famille en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.

- **Fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA)**

Peut orienter les parents francophones vers des ressources adaptées aux besoins de leurs enfants.

- **Cliniques juridiques communautaires**

Peuvent offrir de l'information juridique gratuite et de l'orientation.





9. DROIT À L'ÉDUCATION DE TES ENFANTS

T'es-tu déjà inquiétée pour l'éducation de ton enfant, sans trop savoir quels étaient ses droits ou quelles démarches entreprendre en cas de problème ?

Qu'il s'agisse de discrimination, de harcèlement, d'accès à une école francophone ou du besoin d'un soutien particulier, certaines situations peuvent être difficiles à comprendre ou à gérer seule.

Tu peux parfois avoir l'impression de ne pas être écoutée ou de ne pas savoir vers qui te tourner. Pourtant, il existe des ressources pour t'aider à mieux comprendre les droits de ton enfant et les recours possibles.



TES DROITS

- Les enfants ont droit à l'éducation primaire et secondaire selon la loi.
- Tu as droit à ce que ton enfant soit traité avec respect et sans discrimination.
- Tu peux demander des accommodements raisonnables en cas de besoins particuliers.
- Les parents peuvent obtenir de l'information sur les décisions scolaires concernant leur enfant.
- Tu peux demander des services en français lorsque disponibles.



SITUATIONS POSSIBLES

- Difficulté d'accès à une école francophone ou à des services en français.

- Harcèlement scolaire ou discrimination.
- Besoin de soutien particulier (apprentissage, handicap, santé mentale).
- Désaccord avec une décision scolaire.



QUE FAIRE

- Communiquer avec l'école ou la direction pour discuter de la situation.
- Demander une rencontre formelle si nécessaire.
- Conserver les communications et documents importants.
- Chercher de l'information sur les recours possibles.
- Demander du soutien auprès des ressources appropriées.



RESSOURCES

- **Conseil scolaire francophone local**

Peut informer sur l'accès à l'éducation en français et certaines démarches scolaires.

- **Alberta Education**

Peut fournir de l'information générale sur les droits, politiques et services scolaires.

- **Alberta Human Rights Commission**

Peut intervenir dans certaines situations de discrimination.

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.

- **Francophonie Canadienne Plurielle (FRAP) – Réseau TEE (Travail, Études et Établissement)**

Peut accompagner les familles nouvellement arrivées et orienter vers des ressources communautaires et scolaires adaptées.





10. DROIT À UN LOGEMENT SÛR ET SAIN

T'es-tu déjà retrouvée dans un logement où tu ne te sentais pas en sécurité ou où les conditions de vie étaient difficiles, sans trop savoir quels étaient tes droits ?

Vivre dans un logement mal entretenu, insalubre ou non sécuritaire peut affecter ta santé, ton bien-être et ton sentiment de sécurité au quotidien.

Lorsque ton propriétaire refuse d'effectuer certaines réparations ou que ton logement ne respecte pas les normes de base, tu peux te sentir découragée ou ne pas savoir quoi faire.

Pourtant, tu as des droits et certaines protections existent pour t'aider à vivre dans un logement sécuritaire et habitable.



TES DROITS

- Tu as le droit d'avoir accès à l'eau potable, à l'électricité et au chauffage dans ton logement.
- Tu as le droit d'avoir un logement sécuritaire, habitable et conforme aux normes minimales d'habitation.
- Ton logement doit être structurellement bien protégé contre la pluie, le vent et d'autres intempéries.
- Les fenêtres et les portes extérieures de ton logement doivent se verrouiller. Un détecteur de fumée fonctionnel est obligatoire.





SITUATIONS POSSIBLES

- Le propriétaire refuse d'effectuer les réparations nécessaires pour maintenir le logement habitable.
- En cas d'urgence (incendie, inondation), le propriétaire refuse d'effectuer les réparations immédiates.
- Le propriétaire refuse d'installer un détecteur de fumée fonctionnel.



QUE FAIRE

- Documenter les problèmes du logement par écrit et conserver des preuves.
- Informer le propriétaire des réparations nécessaires.
- Conserver des copies des échanges et demandes de réparation.
- Contacter le service de santé publique environnementale de l'AHS si le logement ne respecte pas les normes.
- Chercher de l'information sur les recours possibles en cas de problème.



RESSOURCES

- **Residential Tenancy Dispute Resolution Service (RTDRS)**

Peut aider à résoudre certains conflits entre locataires et propriétaires et fournir des informations sur les recours possibles.



RESSOURCES

- **Alberta Health Services – Environmental Public Health**

Peut intervenir lorsque le logement présente des problèmes liés à la santé

(moissures, infestations, absence de chauffage, eau, salubrité, etc.)

- **Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et le Centre albertain d'information juridique**

Peuvent fournir de l'information juridique en français, expliquer certaines démarches et orienter vers les ressources appropriées.



N'oublie pas

Tu n'as pas à faire face aux difficultés seule.

Connaître tes droits et les ressources disponibles peut t'aider à mieux comprendre ta situation, à prendre des décisions éclairées et à obtenir le soutien dont tu as besoin.

Demander de l'aide est un signe de courage,
jamais une source de honte.

Dans la majorité des cas,
le fait de demander de l'aide ne compromet pas ton statut d'immigration.

Si tu traverses une situation difficile,
sache que des professionnels et des organismes peuvent t'offrir un soutien confidentiel, de l'information et de l'accompagnement.

Si toi ou un membre de ta famille est en danger,
n'hésite pas à demander de l'aide ou à communiquer avec la police.
Leur rôle est d'assurer ta sécurité et celle de ta famille.

Même si tu ne maîtrises pas bien l'anglais,
des services d'interprétation et d'accompagnement sont souvent disponibles pour t'aider.

Pour toute situation juridique particulière, il est recommandé de consulter un professionnel ou un organisme spécialisé.

Ce guide est conçu pour t'offrir une information générale et t'orienter vers des ressources pouvant t'accompagner selon ta situation.

“

Connaître ses **droits**, c'est se
donner le **pouvoir** de faire
des choix éclairés et de
construire sa vie avec
confiance.

”



Contacts utiles

Les coordonnées ci-dessous sont fournies à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification. Il est recommandé de vérifier l'information directement sur les sites officiels.

Certaines ressources peuvent être spécifiques à une ville ou à une région de l'Alberta. Pour trouver des services adaptés près de chez vous, **Alberta 211** peut également vous orienter vers les ressources disponibles dans votre région.



Urgence : 911

À appeler immédiatement en cas de danger. Le **911** permet de joindre la police, l'ambulance ou les pompiers.



Alberta 211

Service gratuit qui oriente vers des ressources locales (aide, logement, services communautaires, etc.)

 **Téléphone : 211**

 **Site : <https://ab.211.ca>**

Ressources spécialisées

Voici d'autres organismes et services qui peuvent vous informer, vous soutenir et vous accompagner.

SOUTIEN AUX FEMMES

Coalition des femmes de l'Alberta (CdFA)

☎ (780) 468-2288

🌐 coalitionfemmesab.ca

✉ infos@coalitionfemmesab.ca

Francophonie Canadienne Plurielle (FRAP)

☎ 780 540-8682

🌐 frap.ca

✉ info@frap.ca

The Today Centre

☎ 780-455-6880

🌐 thetodaycentre.ca

✉ info@thetodaycentre.ca

JUSTICE ET DROITS

Association des juristes d'expression française de l'Alberta (AJEFA) et son Centre albertain d'information juridique

☎ 780-450-2443

🌐 ajeфа.ca ou infojuri.ca

✉ question@ajeфа.ca

Legal Aid Alberta

☎ 1-866-845-3425

🌐 legalaд.ab.ca

Edmonton Community Legal Centre (ECLC)

☎ 780 702 1725

🌐 intake@eclc.ca

✉ eclc.ca

Alberta Human Rights Commission

☎ 1-780-427-7661

🌐 alberta.ca/human-rights

✉ alberta.ca/employment-standards

Employment Standards Alberta

☎ 1-877-427-3731

Les coordonnées ci-dessus sont fournies à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification. Il est recommandé de vérifier l'information directement sur les sites officiels.

Ressources spécialisées

Alliance Jeunesse-Famille de l'Alberta Society (AJFAS)

☎ 780-440-2621

🌐 www.ajfas.ca

SANTÉ ET SOUTIEN

Réseau Santé Alberta

☎ 780-465-5314

🌐 reseausantealberta.ca

✉ info@reseausantealberta.ca

Alberta Health Services - Patient Relations

☎ 1-855-550-2555

🌐 albertahealthservices.ca

Sexual Assault Centre of Edmonton

☎ 780-423-4121

🌐 sace.ca

✉ info@sace.ca

Assaulted Women's Helpline

☎ 1-866-863-0511

🌐 awhl.org



BESOIN D'AIDE IMMÉDIATE?

Si vous êtes en danger
ou si vous vivez une situation
d'urgence, appelez le **911**
immédiatement.

Vous pouvez également communiquer
avec l'Assaulted Women's Helpline
au **1-866-863-0511**, disponible
24 heures sur 24, 7 jours sur 7.



Plus de ressources et de soutien

Consultez les ressources
disponibles sur le site
internet de la Coalition
des femmes de l'Alberta



Les coordonnées ci-dessus sont fournies à titre indicatif et peuvent être sujettes à modification. Il est recommandé de vérifier l'information directement sur les sites officiels.

Vous n'êtes pas seule.

Pour obtenir plus d'informations ou être
orientée vers d'autres ressources



780 468 2288



**8724 91 St, Edmonton, AB
T6C 4L2**



infos@coalitionfemmesab.ca



www.coalitionfemmesab.ca



**Coalition
des femmes
de l'Alberta**